



Master Urbanisme et aménagement Durabilité et projets d'urbanisme

Responsable	Descriptions	Informations
Emeline HATT emeline.hatt@univ-amu.fr	Code : DUAA51 Nature : Élément constitutif Domaines : Sciences humaines et sociales, Droit, Économie, Gestion	Composante : Faculté de Droit et de Science Politique

CONTENU

L'injonction à la durabilité est prégnante dans les politiques publiques d'aménagement, comme en témoignent les réformes engagées depuis la loi SRU. L'objectif du cours est de fournir aux étudiants les fondements théoriques leur permettant d'appréhender le concept de durabilité et son application aux projets d'aménagement et d'urbanisme. Cet enseignement vise l'acquisition des connaissances relatives à la durabilité des projets (approche historique et critique) et l'identification des principaux dispositifs à la disposition des collectivités territoriales pour mettre en œuvre et promouvoir cette durabilité dans leurs pratiques. Des analyses de texte et des études de cas pratiques sont mobilisées pour illustrer les enjeux de la durabilité en urbanisme, afin d'en dégager les apports et les limites.

MODALITÉS D'ORGANISATION

15 HCM

6 HTD – analyse de texte et études de cas pratiques

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 21 heures
- Cours magistraux: 15 heures
- Travaux dirigés: 6 heures

CODES APOGÉE

- DUAA05A [ELP]

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 24/06/2022